

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PEYRESTORTES**DCM n°65/2021**Séance Ordinaire du 1^{er} décembre 2021**Nombre de membres**

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 13

L'an deux mille vingt et un le 1^{er} décembre à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle intergénérationnelle, sous la présidence de Monsieur Alain DARIO, Maire de PEYRESTORTES.

Secrétaire de séance : HAMMOUDA Jeanine

Présents : DARIO Alain, BROSSEAU Sylvie, JAMMES Francis, POMPA Antoine, SCHMITT Henri, SAGUY Françoise, RAMOS José, HAMMOUDA Jeanine, DURAND Christophe, CHANCHO Jean-Marie, BRUNET François, ROUSSEAU Charline, STEPPE Virginie

Procurations : PLA Michelle à DARIO Alain, CRUANAS Pauline à François BRUNET

Date de la convocation :

24 novembre 2021

Classement issu de la nomenclature « ACTES »
4.1 Personnel titulaire et stagiaire de la FPT

OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il y a lieu de créer à compter de ce jour les deux postes suivants : 1 poste d'Adjoint Technique 2^{ème} classe à temps complet : 35/35^{ème} et 1 Poste d'Adjoint Technique 2^{ème} classe à temps non complet : 30/35^{ème}.

Aussi, Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de modifier le tableau des effectifs ainsi qu'il suit :

Temps complet	Temps non complet
1 Attaché	1 Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} classe à 27/35 ^{ème}
1 Rédacteur Principal de 2 ^{ème} classe	1 Adjoint Technique 2 ^{ème} classe 25/35 ^{ème}
3 Adjoints Administratifs 2 ^{ème} classe	2 ATSEM 1 ^{ère} classe à 18/35 ^{ème}
1 Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	2 ATSEM Principal 2 ^{ème} classe à 18/35 ^{ème}
1 Garde champêtre principal	1 Adjoint administratif Principal 1 ^{ère} classe à 17,50 ^{ème}
1 Agent de Maîtrise	1 Adjoint Administratif Principal 1 ^{ère} classe à 15/35 ^{ème}
1 Adjoint technique Principal 1 ^{ère} classe	1 Adjoint administratif Principal 2 ^{ème} classe à 15/35 ^{ème}
1 Adjoint technique Principal 2 ^{ème} classe	1 Adjoint administratif Principal 2 ^{ème} classe à 17,50/35 ^{ème}
1 Adjoint technique Principal 2 ^{ème} classe	1 Adjoint Administratif 2 ^{ème} classe à 17,50/35 ^{ème}
1 Adjoint technique Principal 2 ^{ème} classe	1 Adjoint technique 2 ^{ème} classe à 27,50/35 ^{ème}
2 Adjoints techniques 2 ^{ème} classe	1 Adjoint technique 2 ^{ème} classe à 17,50/35 ^{ème}
1 Agent de Maîtrise Principal	1 Adjoint technique 2 ^{ème} classe à 19,50/35 ^{ème}
1 Rédacteur territorial	1 Adjoint technique 2 ^{ème} classe à 18/35 ^{ème}
	1 Adjoint technique 2 ^{ème} classe à 30/35 ^{ème}
	2 ATSEM Principal 1 ^{ère} classe à 18/35 ^{ème}
	1 Adjoint technique Principal 2 ^{ème} classe à 18/35 ^{ème}
	1 Adjoint technique Principal 2 ^{ème} classe à 19,50/35 ^{ème}
	1 Adjoint technique Principal 2 ^{ème} classe à 17,50/35 ^{ème}
	1 Adjoint technique Principal 1 ^{ère} classe à 27/35 ^{ème}
	1 ATSEM principal 1 ^{ère} classe à 30/35 ^{ème}
	1 Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} classe à 26,50/35 ^{ème}
	1 Adjoint technique 2 ^{ème} classe à 25/35 ^{ème}
	1 Adjoint technique 2 ^{ème} classe à 21/35 ^{ème}

Le Conseil Municipal,

Où les propos de son Président et après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité la création des postes énoncés ci-dessus à compter du jour de la présente délibération ;

APPROUVE à l'unanimité le tableau des effectifs ainsi modifié ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire ;

DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet, publiée et affichée conformément aux règles en vigueur.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus, et ont, les membres présents, signé au registre.

Le Maire,

Alain DARIO

